45 000 chômeurs du Nord Pas de Calais exclus des Assedics!

PETITION

A M. Raffarin, 1er Ministre et au Président de l'UNEDIC

Le nouvel accord UNEDIC diminue la durée des droits au 1/01/2004, je conteste cet accord qui va exclure 45 000 chômeurs de toute indemnisation dans le Nord Pas de Calais (850 000 au niveau national) et ne va leur laisser que les minima sociaux (ASS ou RMI) inférieur au seuil de pauvreté (580 euros). C'est scandaleux!

NOUS DEMANDONS L'ANNULATION DE CES MESURES!

Nom et Prénom	Adresse et Ville	Signature
	-	

Pétition à retourner à :

AC! (Agir ensemble contre le chômage) 1 rue Edouard Lalo BP 143

62803 LIFVIN Cedex